CONSEILS D'UTILISATION DU COMPOST

Le compost s'utilise de préférence au printemps et en automne

Epandre le compost et l'incorporer en surface (15 cm de profondeur maximum)

⚠ *Ce compost peut contenir des graines de plantes indésirables. Pour les éliminer, pratiquer un faux-semis avant de semer ou planter et utiliser un paillage après la plantation.*

LE FAUX-SEMIS

- Préparer votre terre comme si vous alliez semer
- Etaler le compost en surface, griffer légèrement la première couche
- Laisser les graines germer
- Passer la binette quand les plantules ont 2-3 cm
  - *Ce premier faux-semi permet d'éliminer 60% des graines*
  - *Un deuxième faux-semis en élimine 20% de plus*
- Semer ou planter

POTAGER

- Compter 5 litres par mètre carré pour des plantes gourmandes (tomates, poireaux, pommes de terre, artichauts, etc.).
- Une dose d'1 à 3 litres suffit aux laitues, carottes, haricots verts, pois…

JARDINIÈRE

- Pour un rempotage, mélanger 30 % de compost avec de la terre ordinaire

PLANTATION

- Pour planter arbres et arbustes : mélanger 20 % de compost avec la terre dans le trou de plantation.
- Pour semer une pelouse, apporter 2 kg/m2.

⚠ IL EST INDISPENSABLE DE PRATIQUER 2 FAUX SEMIS POUR ELIMINER LES INDESIRABLES AVANT DE SEMER LE GAZON.

- Sous les arbres fruitiers, étaler une couche de quelques centimètres de compost autour du pied

PAILLAGE

- Sur les massifs, on disposera une couche de 3-5 cm de compost EN SURFACE SOUS LE PAILLAGE :
- Avantages du paillage :
  - *limite la pousse des mauvaises herbes,*
  - *maintient une bonne humidité même en plein été,*
  - *enrichit les terres pauvres en humus*

Plus d'informations sur www.cap-sizun.fr
et au numéro vert 0 800 10 65 97

CAP SIZUN
COMMUNAUTE DE COMMUNES CAP SIZUN - POINTE DU RAZ

COMPOST VEGETAL - CONFORME A LA NORME NF U 44-051

Composition

Exploitation

THEAUD VEGETAUX POUR LA
COMMUNAUTE DE COMMUNES CAP SIZUN - POINTE DU RAZ

Echantillon

Type échantillon : Composts

Référence Commande : Offre SADEF 11575

Réf. échantillon :
SA002.12.1 / 10AO13CCCS/PTCX/DEC16 / PONT CROIX .

Dossier : LAB16-28497 Numéro Labo. : D-15183-16

Date de prélèvement : 13/12/2016
Date de réception : 16/12/2016 Date début analyses : 16/12/2016
Date fin analyses : 05/01/2017 Date d'édition : 05/01/2017

Caractérisation Agronomique		Résultats		Unités	Conformité
			C : Conforme	NC : Non Conforme	Valeur minimale / Limite maximale
* Matière Sèche	NF U44-051	51.1	C	%	30 / 100
* Azote Total (N) (/brut)	NF U44-051	9.59	C	o/oo	30
* Phosphore (P2O5) (/brut)	NF U44-051	3.33	C	o/oo	30
* Potassium (K2O) (/brut)	NF U44-051	4.90	C	o/oo	30
* Matière Organique par Perte au Feu (/brut)(1)	NF U44-051	230	C	o/oo	200 / 1000
Rapport C/N	NF U44-051	12	C		8 / 200
* N + P2O5 + K2O (/brut)	NF U44-051	17.8	C	o/oo	70
Azote organique (en % de l'azote total) (/brut)	NF U44-051	98	C	%	66 / 100

Oligos et Eléments traces		Résultats		Unités	Conformité
			C : Conforme	NC : Non Conforme	Valeur Limite
* Arsenic (As)	NF U44-051	10.5	C	mg/Kg	18
* Cadmium (Cd)	NF U44-051	0.34	C	mg/Kg	3
* Chrome (Cr)	NF U44-051	59.9	C	mg/Kg	120
* Cuivre (Cu)	NF U44-051	30.4	C	mg/Kg	300
* Mercure (Hg)	NF U44-051	< 0.2	C	mg/Kg	2
* Nickel (Ni)	NF U44-051	37.0	C	mg/Kg	60
* Plomb (Pb)	NF U44-051	30.4	C	mg/Kg	180
* Sélénium (Se)	NF U44-051	< 1.5	C	mg/Kg	12
* Zinc (Zn)	NF U44-051	149	C	mg/Kg	600

Composés traces Organiques		Résultats		Unités	Conformité
* Benzo(a) pyrène (HAP) (/ sec)	NF U44-051	0.09	C	mg/Kg	1.5
* Benzo(b) fluoranthène (HAP) (/ sec)	NF U44-051	0.2	C	mg/Kg	2.5
* Fluoranthène (HAP) (/ sec)	NF U44-051	0.26	C	mg/Kg	4

Engagement vis-à-vis des utilisateurs

Les analyses imposées par la norme à laquelle il répond en garantissent l'innocuité tant du point de vue microbiologique que sur le plan des résidus organiques ou des métaux lourds.
Toutefois, notre responsabilité est strictement limitée à la fourniture d'un produit conforme à la concentration en éléments précisée ci-dessus.